

## Les grands événements d'un petit fort disparu, le fort Sainte-Thérèse

Réal Fortin

Volume 12, numéro 3, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11141ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortin, R. (2007). Les grands événements d'un petit fort disparu, le fort Sainte-Thérèse. *Histoire Québec*, 12(3), 15–21.

# Les grands événements d'un petit fort disparu, le fort Sainte-Thérèse

par Réal Fortin,  
auteur, administrateur à la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly

*Réal Fortin, professeur de français et de théâtre à la retraite, a publié de nombreuses études à caractère historique traitant du rôle de la rivière Richelieu dans notre histoire nationale. Mentionnons Les constructions militaires du Haut-Richelieu (éd. Mille Roches, 1977), Bateaux et épaves du Richelieu (éd. Mille Roches, 1988), Poterie et vaisselle de Saint-Jean et Iberville (éd. Mille Roches, 1982), La guerre des Patriotes le long du Richelieu (éd. Mille Roches, 1988), Le fort Sainte-Thérèse et la Nouvelle-France (éd. Histoire Québec, 2003). Il est l'un des co-fondateurs du Musée régional du Haut-Richelieu. Certaines de ses études ont entraîné des fouilles archéologiques révélant l'emplacement précis de sites historiques oubliés, notamment les casernes de Blairfindie à Saint-Luc et la St. John Stone Chinaware à Saint-Jean.*

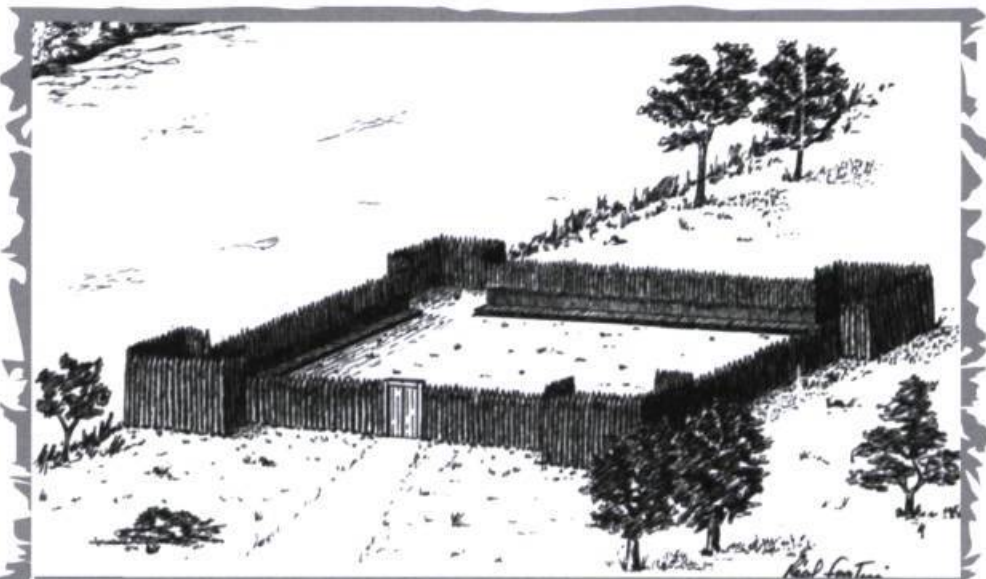
*Les sources de renseignements qui ont servi à écrire cet article proviennent du volume Le fort Sainte-Thérèse et la Nouvelle-France rédigé par Réal Fortin et publié par la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly aux Éditions Histoire Québec. L'amateur d'histoire y trouvera en détail l'histoire captivante de ce petit fort de pieux. Peut-être même y découvrira-t-il la présence d'un ancêtre.*

## Note de l'auteur :

*On l'avait oublié. On savait bien qu'il avait existé entre Chambly et Saint-Jean-sur-Richelieu mais il laissait à peu près tout le monde dans l'indifférence. Rien ne nous laissait supposer qu'il avait joué un rôle quelconque dans notre histoire tant sur la scène nationale que locale. L'automobiliste observateur avait remarqué la stèle discrète placée au hasard de la route pour signaler qu'il avait été incendié par l'ennemi. La première fois que j'en ai entendu parler, je m'étais mis à rêver qu'il devait bien exister un document inédit qui avait conservé jusqu'à ce jour ses secrets les plus intimes. La découverte de cette précieuse archive me hantait. C'est sous cette pulsion peu rationnelle que j'ai voulu percer ce mystère, le mystère du fort Sainte-Thérèse.*

## Chaînon manquant de la Vallée des forts

Au cours de l'histoire de la Nouvelle-France, la voie navigable de la rivière Richelieu a joué un rôle essentiel. Alors qu'on administrait à Québec et qu'on négociait à Montréal, on se battait sur le Richelieu. Les stratèges militaires y ont soigneusement identifié cinq emplacements pour contrer les plans d'invasion de l'ennemi ou pour se rallier lors d'expéditions guerrières : Sorel, Chambly, Sainte-Thérèse, Saint-Jean et l'île aux Noix. Un choix dicté par les accidents géographiques des lieux. Deux rapides

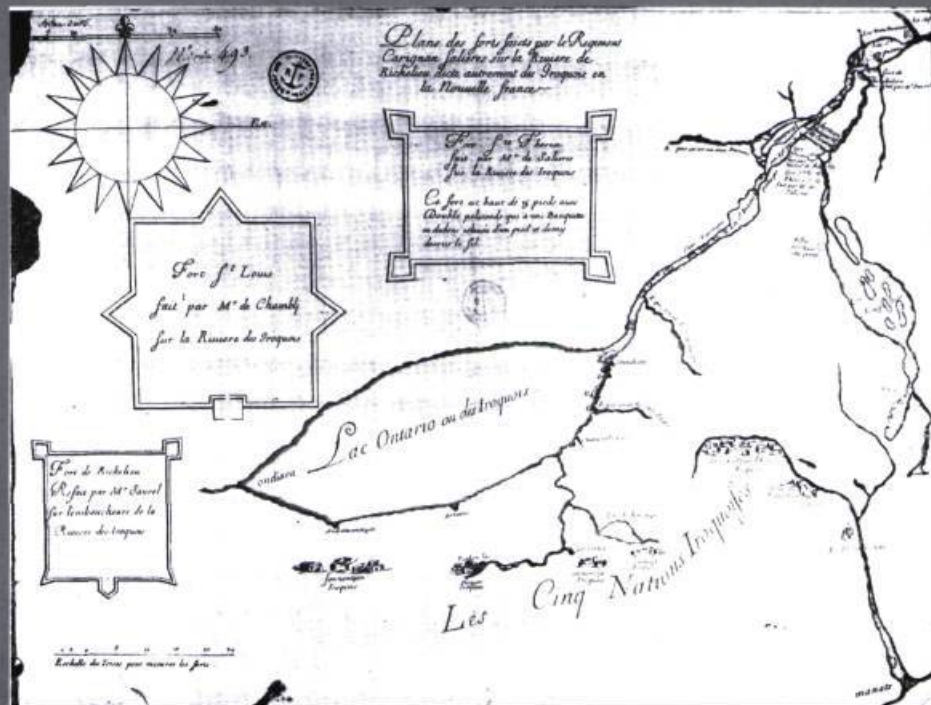


*Vue à vol d'oiseau du premier fort Sainte-Thérèse « haut de 15 pieds avec double palissade qui a une banquette en dedans eslevée d'un pied et demy dessus le sol ».  
(Dessin : Réal Fortin)*

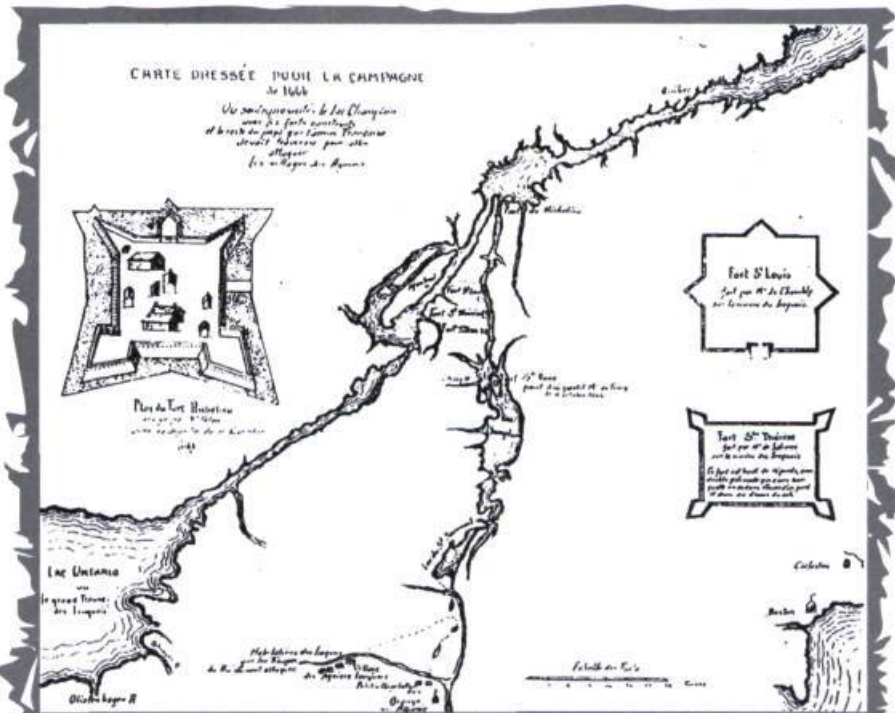
importants entravaient la navigation avant l'aménagement du canal de Chambly. Le premier, en aval de Saint-Jean et qu'on appelait les Mille-Roches, n'empêchait pas le passage des embarcations légères. Par contre, le second, situé entre Sainte-Thérèse et Chambly, représentait une dénivellation d'environ 24,5 mètres. Cette cicatrice sculptée il y a environ 7500 ans ne laissait aucun choix aux voyageurs : il fallait emprunter la route terrestre et porter entre les deux endroits. Les caprices de la géographie richelaine ont donc déterminé les rendez-vous de l'histoire. Sorel, c'est l'embouchure du Richelieu; Chambly et Sainte-Thérèse, ce sont la fin et le début du portage; Saint-Jean, c'est le point de départ sans entrave jusqu'au lac Champlain; l'île aux Noix, c'est le seul point où on peut véritablement contrer une invasion ennemie.

L'histoire du fort Sainte-Thérèse commence peu après l'arrivée, en 1665, du régiment de Carignan qui a alors reçu la mission d'ériger trois forts de pieux le long de la rivière Richelieu (alors appelée rivière des Iroquois) afin de faciliter le déplacement des troupes chargées d'investir certains villages iroquois au sud du lac Champlain. Après l'érection des deux premiers postes, l'un à Sorel et l'autre à Chambly, on ordonne au colonel du régiment, Henri Chastelard de Salière, d'en construire un troisième au début des rapides.

Comme les avis sont partagés à propos de la navigabilité du rapide des Mille-Roches, il est



Plan des trois forts faits par le régiment de Carignan-Salières sur la rivière de Richelieu dite autrement des Iroquois.  
(Source : Archives nationales de France)



Carte dressée pour la campagne de 1666.

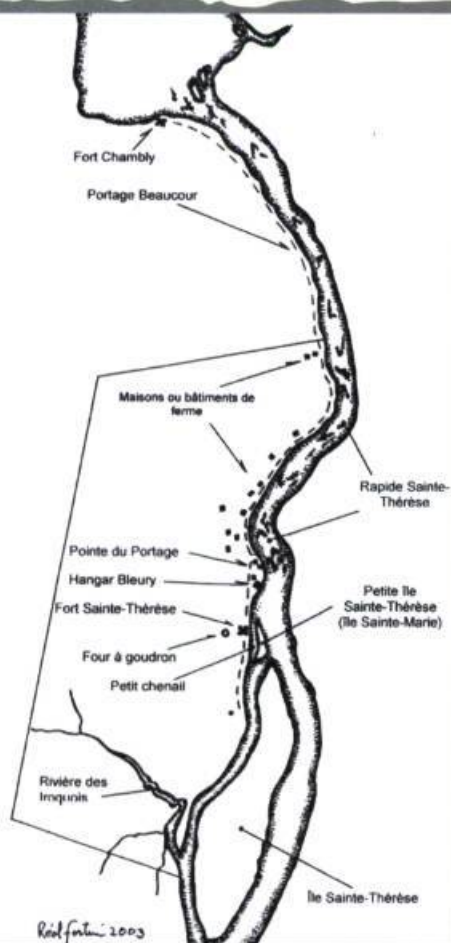
*Fort S.<sup>te</sup> Thérèse  
fait par M.<sup>r</sup> de Salières  
sur la Rivière des Iroquois*

*Ce fort est haut de 15 pieds avec  
Double palissade qui a une Banquette  
en dedans esteece d'un pied et demy  
dessus le sol*

Description jointe au plan du premier fort Sainte-Thérèse.  
(Source : Relation des Jésuites, 1665)



Soldats du régiment de Carignan.



Le lieu-dit Fort Sainte-Thérèse.  
(Dessin : Réal Fortin)

décidé que le troisième poste serait construit à environ 12 kilomètres du fort Saint-Louis (Chambly), là où débute le rapide de Chambly. Trois cent cinquante soldats mal équipés se mettent à la tâche : « Le 2 octobre nous plantasme le piquet pour construire le fort Ste Thereze et commencasme d'abatte tous les gros et grands arbres qui occupaient le terrain [...] Cela nous occupa pour le moins six jours à cause qu'il n'y avait point de batteau pour passer dans une isle a notre opposite a deux cents cinquante pas de nous. [...] Le 12 je commençay de faire planter les palissades du fort. Le 15 toutes les palissades furent plantées tout autour du fort. »<sup>1</sup>

Le fort est alors nommé Sainte-Thérèse en l'honneur de cette sainte que le calendrier liturgique honore le 15 octobre.

L'année suivante, deux autres forts sont édiés plus au sud (à Saint-Jean et sur l'île Lamothe).

Il faut retenir que le mémoire de M. de Salière, ci-haut cité, contient une information particulièrement intéressante concernant l'emplacement de ce fort : il est situé en face d'une île. Détail à retenir.

Après deux campagnes en territoire ennemi, les troupes françaises parviennent à inquiéter les Iroquois qui décident de conclure la paix en 1667. En conséquence, rien ne sert de maintenir autant de postes sur la rivière Richelieu. On décide de ne conserver que ceux de Sorel et de Chambly. Le fort Sainte-Thérèse abandonné servira par la suite de repaire pour les contrebandiers qui y camoufleront des marchandises achetées illégalement chez les Anglais.

### Erection d'un second fort

Profitant du différend qui oppose l'Angleterre à la France lors de la succession au trône d'Autriche (1744-1748), les colonies anglaises préparent un plan d'invasion du Canada. Tandis qu'une flotte assiègera Québec, une armée attaquera Montréal en empruntant la rivière Richelieu. Les dirigeants de la colonie française sont vite mis au courant par les Amérindiens alliés. Il faut donc consolider les postes

Depuis un certain temps, les dirigeants de la Nouvelle-France cherchaient à faciliter le transport pour se rendre auprès des militaires français postés au sud du lac Champlain. De Montréal, il fallait se rendre jusqu'à Sorel, remonter la rivière Richelieu jusqu'à Chambly, porter jusqu'à Sainte-Thérèse et charger les munitions et le ravitaillement dans de petites embarcations. Ce serait si simple si une route était aménagée entre La Prairie et Saint-Jean, pensait-on. Mais, hélas, il aurait



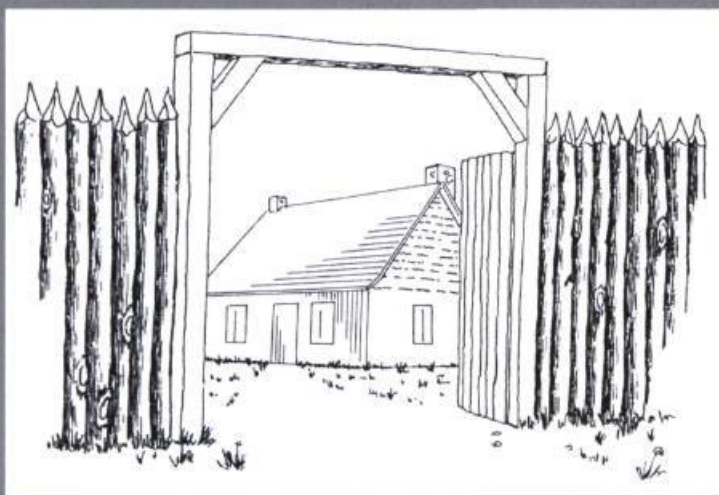
Roland-Michel Barrin,  
marquis de la Galissonnière.  
(Source : Association Net Marine)

seigneur de Chambly ayant été informé qu'il pouvait disposer du fort Sainte-Thérèse à son gré avait décidé, le 4 juillet 1750, d'en concéder la terre. Aussi ridicule que cela puisse paraître, les autorités néo-françaises se voient contraintes de louer le fort Sainte-Thérèse.

### Le drame du 16 juin 1760

Au cours de la guerre de Sept Ans, le fort Sainte-Thérèse servait d'entrepôt et abritait une vingtaine de soldats. Après la capture de Québec en 1759, les Britanniques s'étaient promis, l'année suivante, de ne pas rater leur coup encore une fois et de soumettre le Canada au complet. Les Français s'attendaient au pire.

Le major Robert Rogers, qui commandait une unité spéciale appelée les Rangers, reçoit la mission d'aller prendre le fort Saint-Jean par surprise en juin 1760. Une frappe psychologique. Une fois rendu sur place, il constate qu'il n'a pas l'arsenal suffisant pour arriver à ses fins. Il décide donc, dans la nuit du 15 au 16 juin, de continuer sa route plus au sud :



Deuxième fort Sainte-Thérèse. (Source : dessin de Réal Fortin)

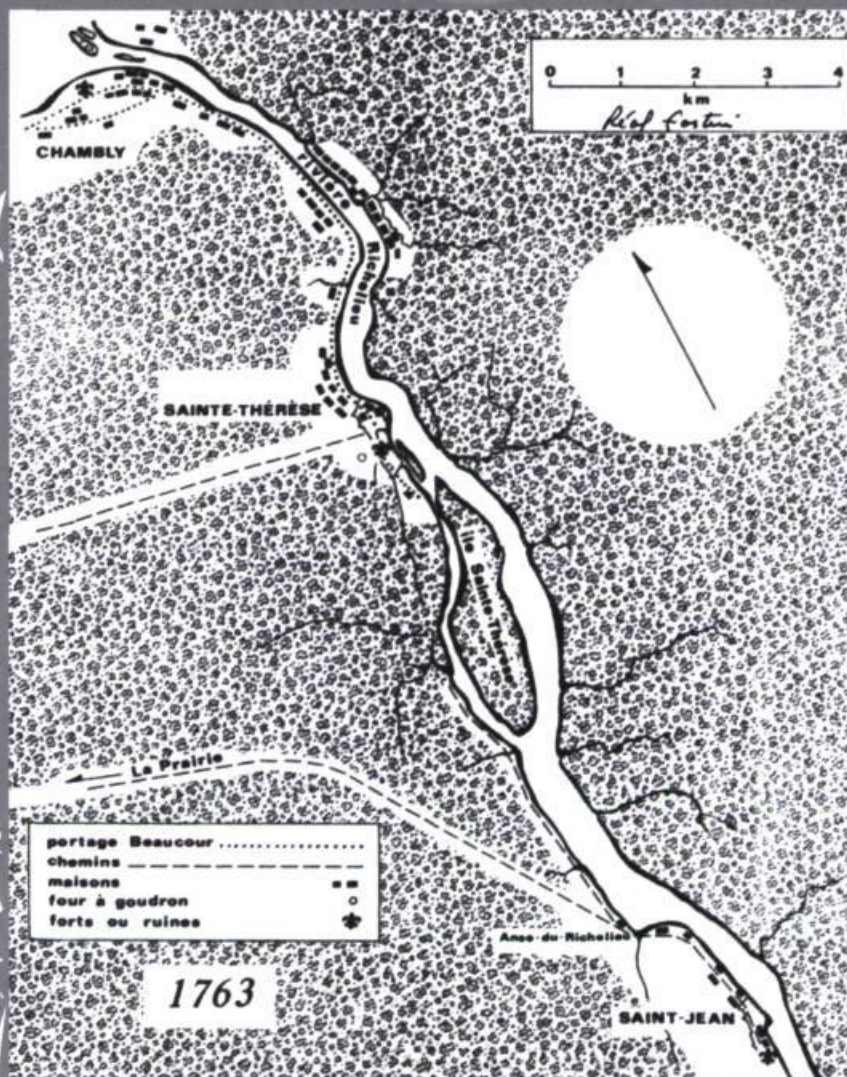
richelains tout en envoyant de nombreux partis du côté du lac Champlain pour désorganiser l'ennemi qui s'y rassemble. Un campement temporaire est alors aménagé près des ruines du vieux fort Sainte-Thérèse où se succèdent Amérindiens, Canadiens et Français.

Le 29 mars 1747, des outils et des matériaux sont envoyés à cet endroit pour qu'on procède à l'érection d'un nouveau fort. La tâche est confiée au lieutenant Paul Marin de la Malgue, des troupes de la marine.

fallu parvenir à assécher une importante savane. Le grand voyer Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc convainc le gouverneur La Galissonnière de lui confier cette tâche. Pendant que des soldats travaillent à la route, d'autres reçoivent l'ordre d'ériger un nouveau fort à Saint-Jean.

Sainte-Thérèse est de nouveau abandonné. Il suffit d'une année pour se rendre compte que les travaux ordonnés par le grand voyer s'avèrent insuffisants. Il faut donc revenir à l'ancienne route. Toutefois, le

Vers deux heures, j'ai pris la direction de St. D'Etresse<sup>14</sup>. À l'aube, j'ai observé cet endroit et y ai aperçu la barricade d'un fort<sup>15</sup> protégé par des armes légères. À l'intérieur, j'y ai remarqué deux magasins. L'ennemi était occupé à transporter du foin dans le fort. J'ai attendu le moment opportun où on a ouvert la porte pour laisser pénétrer le chariot. J'ai alors donné l'ordre d'investir les lieux avant qu'on eût le temps de refermer la porte. Au même moment, une partie de mes hommes avait été commandée d'investir les différentes maisons, une quinzaine, qui se trouvaient près du fort. Nous sommes parvenus à surprendre tous les habitants au même moment sans un seul coup de feu. Nous avons capturé 24 soldats dans le fort et 78 prisonniers civils incluant femmes et enfants; quelques jeunes hommes sont parvenus à s'enfuir vers Chambly. Après avoir examiné les prisonniers, j'estimai qu'il serait risqué de se rendre à Chambly. Je décidai donc d'incendier le fort, le village, les réserves considérables de foin et un peu de provisions y inclus toutes les embarcations et les canots sauf huit bateaux que j'utilisai pour traverser la rivière; ils furent alors détruits. Nous avons également tué leur bétail, chevaux, etc. Nous avons également détruit les charrettes ainsi que tout ce qui aurait pu leur être utile. J'ai alors demandé à quelques officiers de conduire les femmes et les enfants sur la route de Montréal. Nous avons pris le chemin de retour en empruntant la rive est du lac Champlain.<sup>16</sup>



Carte dressée à partir de la carte de Murray (ANC P/300) où on voit les différents bâtiments construits entre Saint-Jean et Chambly en 1763.  
(Carte titrée 1763)

### Le lieu-dit Sainte-Thérèse

Peu après, le maréchal de Lévis ordonne la reconstruction du fort. En août, le poste de l'île aux Noix est assiégé pendant 16 jours. Malheureusement, les Français, à court de tout, profitent de la nuit du 27 au 28 août pour abandonner les lieux. À la suite de cette défaite, les forts Saint-Jean et Sainte-Thérèse sont incendiés par la garnison.

Comme on vient de le voir, une quinzaine d'habitations avaient été construites aux environs du fort pour former un lieu-dit appelé Sainte-Thérèse. C'est là que Clément Sabrevois de Bleury a construit, au cours de l'hiver 1741-1742, un hangar pour remiser les bateaux du roi. À peu près à la même époque, des soldats du fort Chambly et des particuliers y ont aménagé un four à goudron où on fabriquait un

enduit imperméabilisant pour les bateaux construits au chantier naval de Québec.

Tout près des ruines du fort Sainte-Thérèse, les révolutionnaires américains avaient choisi la maison de Charlotte Dagneau de la Saussaye<sup>v</sup> pour remiser de la nourriture et des munitions. Cela s'explique du fait qu'elle était l'épouse de Moses Hazen, chef révolutionnaire, qui a participé activement au soulèvement de 1775. Avant de quitter le pays, l'année suivante, les Américains ont incendié la maison Hazen parce qu'ils n'étaient pas en mesure de ramener les munitions qui s'y trouvaient.

Des archéologues ont même découvert que l'endroit avait été fréquenté par des Amérindiens qui y capturaient des anguilles. Tout indiquait qu'ils y avaient aménagé un fumoir.

### Le document rêvé

Notre histoire ne s'arrête pas là. Le fameux document auquel j'avais rêvé existait réellement! Ce n'était pas le journal d'un célèbre officier militaire conservé dans le grenier d'un château de France. Il s'agissait tout simplement de l'acte notarié par lequel le seigneur de Chambly concédait la terre où se trouvait le fort. Il était là, tout près, à portée de la main, aux Archives nationales du Québec, à Montréal :

*Par devant le notaire royal de la ville et juridiction Royale de Montréal y résidant soussi-*



### Map of Lake CHAMPLAIN and River Sorel

*Both sides of the River Sorel & of Lake Champlain abound with Pines fit for masts of all sizes & with excellent Oaks Timber for his Majesty's Navy  
Montreal June 20th 1778  
Samuel Mackay  
Surveyor General of his Majesty's Wood for the Province of Canada*

*Cette carte nous apprend que les ruines du troisième fort Saint-Thérèse existaient encore en 1778.  
(Carte tirée Map of Lake Champlain)*

*gné, et témoins ci après nommés fut présent Messire Jean-Baptiste Boucher écuyer sieur de Niverville, seigneur primitif de Chambly, résidant à Boucherville et de présent en cette ville, Lequel a volontairement reconnu, et confessé avoir baillé, quitté, cédé, transporté et délaissé à titre de cens,*

*et rentes seigneuriales non rachetables dès maintenant et à toujours, promis et promet garantir de tous troubles, et autres empêchements généralement quelconque à Étienne Davignon, volontaire, demeurant au dit Chambly et en ce jour ici à ce présent, acceptant preneur, et retenant au dit titre*

pour lui, ses heirs, et ayant cause à l'avenir, une terre et concession de la contenance de quatre arpents de front sur vingt-cinq de profondeur, sise et située au fort Ste Thérèse<sup>vi</sup>, au milieu de laquelle se trouve la goudronnerie, tenant d'un bout par devant au rapide Ste Thérèse, d'autre bout en profondeur aux terres non concédées, d'un côté à Drouillard et d'autre côté à Louis Vigeant dit Taupier.<sup>vii</sup>

ANQ

Pardevant Le Notaire Royal de la ville et Jurisdiction Royale de Montreal, y resident foustigné, et témoin, en ces nommes fut present mesme Jean Baptiste Hodiesne Escrie<sup>v</sup> de la Nouvelle France, seigneur primitif de Chamby, resident a Boucherville et day present en cette ville, lequel a volontiers recomeu, et confesse avoir baillé, quitté, cedé, transporté, et delaiyé a titre de cens, et rentes seigneuriales non rachetables des maintenant et a toujours, promis et prouvé garantir de tous troubles, et autres empeschemens généralement quelconques a Etienne Davignon volontaire, demeurant audit Chamby, et en ce jour icy acc. present, et acceptant prouvé, et veu ont au dit titre pour luy, ses heirs, et ayans cause a l'avenir une terre et concession de la contenance de quatre arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sise et située au fort Ste Thérèse, au milieu de laquelle se trouve la goudronnerie, tenant d'un bout par devant au rapide Ste Thérèse, d'autre bout en profondeur aux terres non concédées, d'un côté a Drouillard et d'autre côté a Louis Vigeant dit Taupier. Et tout ainsi qu'il se verra par le compoite, que ledit prouvé a dit bien pressis chemin de terre, pour l'avois uné, et visitée, et dont il est content, ledit terre tenant par devant en la largeur

Extrait de l'acte de concession à Étienne Davignon, 4 juillet 1750.  
(Source : greffe du notaire Hodiesne)

### Une invitation

Il ne restait plus qu'à suivre la chaîne des titres jusqu'à nos jours pour découvrir enfin l'emplacement exact de ce petit fort de pieux qui a été le théâtre d'événements importants de notre histoire nationale. Une tâche ardue, certes, mais qui a été effectuée avec succès... après deux ans. Eh oui! Le terrain se trouve en face d'une île! Le site appartient maintenant à Parcs Canada.

Le plus difficile reste à venir : convaincre le célèbre propriétaire de mettre en valeur le plus tôt possible ce coin privilégié de notre histoire.

Cette importante recherche a amené des gens du milieu à se regrouper pour former *Les amis du fort Sainte-Thérèse*. Le lecteur est invité à soutenir l'action de cet organisme en écrivant à Parcs Canada [1899, boul. Périquin, Chamby (Qc)

J3L 4C3] pour les inciter à entreprendre, dans les plus brefs délais, les fouilles archéologiques qui s'imposent.

N'attendons pas qu'un brave politicien, à la recherche d'un projet moderne et grandiose, vienne tout saccager pour y bâtir « une promesse électorale » sans tenir compte de la richesse historique des lieux.

### Notes

<sup>i</sup> Mémoire de M. de Salière cité dans ROY, Régis et Gérard MALCHELOSSE, *Le régiment de Carignan*, éd. Ducharme, Montréal, 1925.

<sup>ii</sup> Sainte-Thérèse

<sup>iii</sup> Stockaded fort.

<sup>iv</sup> Traduction d'un extrait du volume *A journal of Major Rogers* publié par Robert ROGERS à Londres en 1765.

<sup>v</sup> La famille de la Saussaye s'est brillamment illustrée au cours de l'histoire de la Nouvelle-France.

<sup>vi</sup> Il s'agit ici du deuxième fort.

<sup>vii</sup> ANQ, notaire Gervais Hodiesne, 4 juillet 1750.